

## Les usages de la ressource en eau et des milieux aquatiques

A l'image du bassin de la Dordogne, les usages de l'eau sont très présents sur le territoire du SAGE Isle Dronne. Si le premier usager de la ressource en eau est constitué par le vivant lui-même (poissons, mammifères, oiseaux, mollusques, etc.), l'économie du bassin, agricole, sylvicole,

touristique et industrielle, profite de cette ressource et des paysages.

La conciliation des usages avec la ressource en eau et les milieux aquatiques est un enjeu fort pour le territoire.

## Les usages « domestiques »

### La population

Le bassin accueille 341 000 habitants, pour une surface de 7500 km<sup>2</sup>, soit une densité de près de 46 habitants au km<sup>2</sup>, traduisant le caractère rural du bassin (moyenne nationale 114 hab/km<sup>2</sup>). Depuis 1999, la population a progressé de 4%. Les agglomérations les plus importantes sont Périgueux, Libourne, Saint Yrieix la Perche, Coutras, Ribérac. Le tissu urbain représente 146 km<sup>2</sup> soit un peu moins de 2% du bassin (*Corine Land Cover*).

### L'approvisionnement en Eau Potable

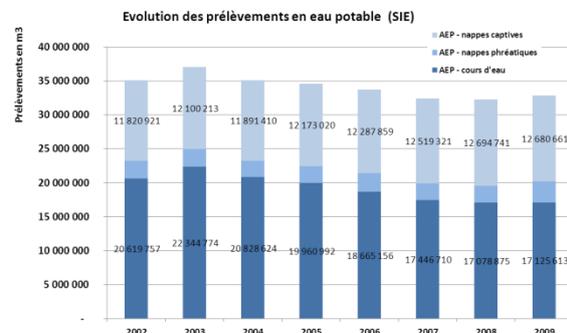
Usage prioritaire, l'eau potable est indispensable à la population. Elle doit être distribuée chaque jour à près de 341000 habitants mais aussi répondre à une hausse de la demande en période estivale. 110 collectivités sont chargées de la collecte et de la distribution d'eau potable sur le bassin, dont 57 sont des regroupements intercommunaux. 22 % des stations de prélèvement et de production sont exploitées en régie, essentiellement sur des communes indépendantes.

La qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable nécessite parfois des traitements ou dilutions de plusieurs eaux pour respecter les normes de potabilisation. Aussi, certaines collectivités abandonnent des captages en eaux superficielles, plus vulnérables aux pollutions, au profit de captages profonds, mieux préservés. Afin de protéger ces ressources des pollutions ponctuelles ou accidentelles, des périmètres de protection sont établis autour des points de prélèvement. A ce jour, 17 % des procédures d'utilité publique nécessaires à la mise en place de ces périmètres ne sont pas engagées (absence de données pour 33 % des captages).

Après son utilisation, l'eau potable devient eau usée et doit alors faire l'objet de traitements avant son rejet dans le milieu naturel (*fiche qualité des eaux*).

34 Mm<sup>3</sup>  
prélevés par  
an

Environ 170 captages permettent de prélever la ressource (SIE, 2012), pour 133 stations de production destinées à l'approvisionnement en eau potable. En moyenne, 34 Mm<sup>3</sup> d'eau sont prélevés par an, avec 56 % des prélèvements en rivière et 36 % en nappe captive. Les ressources ne sont pas inépuisables, surtout concernant les nappes profondes, qui se renouvellent sur des pas de temps très longs. Les collectivités mènent des réflexions sur les économies d'eau et sur les rendements des réseaux afin de préserver les ressources. Des interconnexions de réseaux et l'utilisation de plusieurs ressources, superficielles et profondes, peuvent être mis en œuvre par certaines collectivités pour sécuriser leur approvisionnement.



**Besoins :** une eau brute de qualité et en quantité suffisante.

**Impacts potentiels :** assèchement des nappes et rivières.

## L'agriculture

### L'activité agricole

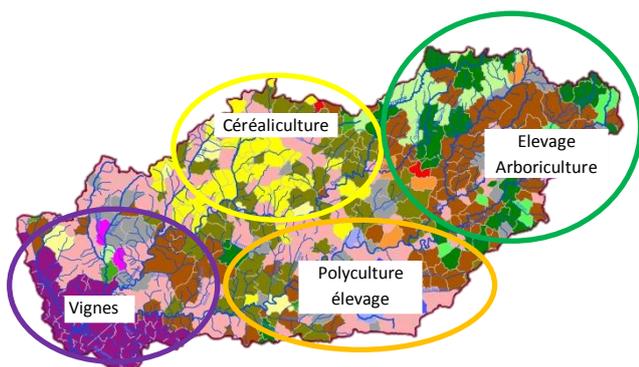
L'activité agricole est prépondérante sur le bassin avec en 2000, 306 000 ha de Surface Agricole Utile soit 41 % du territoire (*Recensement Général Agricole*). La variabilité des sols et sous-sols du bassin permet une diversité de l'activité selon les territoires que l'on retrouve au travers de la définition des petites régions agricoles. Dans la partie amont l'activité agricole, reposant sur le massif cristallin, est essentiellement tournée vers l'élevage, les cultures fourragères et la production de « pommes du Limousin ». Le territoire du

#### Chiffres CLE en agriculture en 2000 (RGA 2000)

- 9 920 exploitations
- 14 535 agriculteurs
- Surface moyenne des exploitations : 31 ha
- Surface moyenne exploitée par un agriculteur : 21 ha
- Deux exploitations sur trois font de la production de grande culture
- 237 000 Unités Gros Bétail
- Une exploitation sur deux irrigue

Ribéracois, de la Lizonne et de la Tude est caractérisé par les grandes cultures. L'aval du bassin, principalement en Gironde est majoritairement tourné vers la culture de la vigne avec des vignobles prestigieux comme ceux de Saint Emilion et Pomerol. Le reste du bassin présente une agriculture variée, tournée vers les grandes cultures dans la vallée de l'Isle ou encore la culture de la fraise du Périgord dans la vallée de la Crempse. Outre la prédominance à l'amont, l'activité d'élevage se retrouve sur l'ensemble du bassin.

Evolution (1979-2000) (RGA 2000)	1979	1988	2000
Surface Agricole Utile des exploitations (ha)	352 686	329 148	306 586
Nombre d'exploitations	18 915	14 133	9 920
Taille moyenne des exploitations (ha)	19	23	31
Agriculteurs (Unité de travail Annuel)	28 019	20 076	14 535
Surfaces irriguées (ha)	3 248	14 381	19 939



Depuis ces 20 dernières années on observe une spécialisation des pratiques agricoles au sein des exploitations.

**Besoins :** Une ressource en eau suffisante, des sols riches.  
**Impacts potentiels :** Pollutions diffuses et ponctuelles, assèchement des nappes et des rivières.

**Les Filières forêt et bois**

Le massif forestier présent sur le bassin Isle Dronne est très important. Les forêts représentent plus de 3 000 km<sup>2</sup> soit 40 % de la surface (Corine Land Cover). Elles sont principalement constituées de feuillus (49 %) et de forêts mixtes (31 %) et sont pour la plupart privées. On note cependant quelques forêts domaniales comme la Jemaye. Les principales essences sont le chêne, le châtaigner et le pin maritime. De grands ensembles se dégagent :

- La Double Saintongeaise : forêt plantée au 19<sup>ème</sup> siècle, de pins maritimes afin d'assainir les terres ;
- La Double et le Landais en Gironde et Dordogne ;
- Les forêts de tête de bassin reposant sur le massif cristallin.

La culture du peuplier est également bien présente, essentiellement dans les vallées alluviales.

**Besoins :** essences productives adaptées aux conditions naturelles, sols adaptés.

**Impacts potentiels :** dégradation des rivières liée à l'exploitation mécanisée, pollution des eaux (hydrocarbures et phytosanitaires), impacts sur les zones humides, phénomènes d'érosion des sols lors de dessouchages.



**L'industrie**

Le bassin Isle Dronne est faiblement industrialisé. 119 établissements industriels polluants soumis à redevance sont présents selon les données de l'Agence de l'Eau. Ces établissements sont principalement localisés aux alentours de Périgueux, Saint Yrieix la Perche ainsi que sur l'aval du bassin en Gironde et Charente-Maritime.

Ils concernent pour la majeure partie le domaine « agro-alimentaire », avec près de la moitié concernant le secteur du vin. Viennent ensuite l'industrie des carrières, puis les commerces et services, essentiellement des structures médicales (hôpitaux, maisons de retraite).

Industries polluantes	Nb
Elevage	1
Agroalimentaire	49
Bois, papier, carton	9
Chimie et parachimie	3
Cuir et peaux	1
Industries extractives	15
Industries minérales	3
Mécanique et traitements de surface	8
Sidérurgie et métallurgie	1
Textile	5
Traitement des déchets	5
Commerces et services	13
Autres activités & Non renseignées	9

37 % des industries redevables sont raccordées au réseau collectif, les autres possèdent leurs propres stations d'épuration pour leurs eaux industrielles.

Une soixantaine d'établissements industriels est soumis à redevance pour prélèvements de la ressource, pour en moyenne, 6,4 Mm<sup>3</sup> prélevés par an, dont 2,6 Mm<sup>3</sup> à l'étiage. La plupart du volume est prélevé par les extractions de carrière et de granulats (3,10 Mm<sup>3</sup>/an), puis vient l'industrie du papier (2,09 Mm<sup>3</sup>/an). Ils représentent, à eux deux, plus de 70 % des prélèvements industriels.



**Besoins :** ressource en eau et terrains riche en matériaux.  
**Impacts potentiels :** rejets vini-viticoles, traitements des effluents insuffisants, impact sur la quantité de la ressource, phénomènes d'incisions du lit pour les extractions.

**Autres activités****Piscicultures**

L'activité de pisciculture est bien présente sur le bassin, avec une vingtaine de piscicultures gérées par des sociétés privées pour la commercialisation du poisson (esturgeon, etc.), ou encore par l'IRSTEA pour la recherche à Saint Seurin sur l'Isle. La salmoniculture de fédération de pêche de la Dordogne à Brantôme, produit des truites pour l'alevinage des rivières du département.

**Besoins :** une ressource en eau suffisante et de bonne qualité.

**Impacts potentiels :** impacts liés à la qualité des eaux rejetées dans la rivière et au respect du débit réservé.

**La pêche professionnelle**

La pêche professionnelle se pratique sur l'Isle maritime, principalement à l'aval de Guîtres. Trois pêcheurs disposent d'une licence pour pêcher exclusivement sur l'Isle. A cela s'ajoutent 58 licences accordées pour la Dordogne et l'Isle. Une vingtaine de pêcheurs font leur saison entièrement sur l'Isle. Les principales ressources pêchées sont la civelle (du 15 novembre au 15 avril) à l'aide de la technique du drossage ou du tamis. L'Isle représente un enjeu important pour les pêcheurs professionnels à la civelle car il s'y prend plus de la moitié des prises du département.

**Besoins :** une eau de qualité, des zones de reproduction et de grossissement accessibles aux migrateurs, des débits suffisants pour enclencher les flux migratoires.

**Impacts potentiels :** baisse des populations de poissons migrateurs.

**L'hydroélectricité**

Le bassin Isle Dronne permet annuellement la production de 39,8 Gwh ce qui représente 1 % de la production du bassin de la Dordogne. Il s'agit de microcentrales fonctionnant au fil de l'eau. Environ 80 microcentrales sont recensées en 2010, soit près de 46 % des usines au fil de l'eau du bassin Dordogne. La majeure partie des usines se trouvent sur l'Isle et sur le département de la Dordogne.



**Besoins :** des débits suffisants.

**Impacts potentiels :** problèmes de montaison et de dévalaison des poissons migrateurs, problèmes de gestion des niveaux d'eau et de fonctionnement par écluses.

**Les activités de loisir****La pêche de loisir**

La pêche de loisir se pratique à la ligne ou aux engins.

Avec près de 6 000 km de rivières, cette activité est très réputée sur le bassin. La pêche à la ligne se pratique aussi bien en rivière qu'en étang. Elle regroupe 77 associations de pêche pour plus de 15 000 pêcheurs.

Plus de 500 licences de pêcheurs amateurs aux engins en Dordogne et Gironde sont délivrés chaque année. La pêche amateur aux engins et filets se pratique sur le domaine public fluvial, principalement en Gironde sur la partie maritime de l'Isle.

**Besoins :** des milieux aquatiques en bonne santé (qualité de l'eau, habitats pour la reproduction et le grossissement des migrateurs, une eau en quantité suffisante, des populations piscicoles en bonne santé).

**Impacts potentiels :** baisse des populations piscicoles autochtones par surpêche ou alevinage massif, propagation d'espèces non désirées.

**Le canoë kayak**

La pratique du canoë est assez présente sur le bassin avec une vingtaine de bases de canoë pour un linéaire praticable d'environ 560 km. Le canoë se pratique essentiellement sur la Dronne, l'Isle et l'Auvézère. Autrefois présente sur la Loue, la pratique y est inexistante aujourd'hui.

Certaines collectivités s'investissent pour créer des voies d'itinéraires sécurisées et accessibles au plus grand



nombre. Par exemple, la Communauté d'Agglomération de Périgueux a défini une « voie bleue » de 21 km de Trélassac à Marsac sur Isle avec la mise en place de 11 passes canoë permettant le franchissement des nombreux barrages présents sur l'Isle.

Au-delà de cette pratique de loisir, quelques secteurs permettent la pratique sportive comme à Saint Seurin sur Isle où il existe une veine d'eau vive, ou encore à Périgueux qui accueille un club renommé.

**Besoins :** passes « canoë » sur les rivières entravées par des seuils, débarquements sécurisés.

**Impacts potentiels :** impacts sur les habitats au cours de l'étiage, dégradation de berges lors de débarquements.

**La navigation fluviale**

Autrefois très importante sur l'Isle pour acheminer les marchandises de Bordeaux à Périgueux, la navigation est aujourd'hui tournée vers le tourisme fluvial. L'Isle est classée voie navigable sur sa partie maritime, du barrage de Laubardemont à Abzac, à sa confluence avec la Dordogne. Au-delà de Laubardemont, elle est entravée par de nombreux barrages (44 sur la partie domaniale). 40 écluses (32 en Dordogne et 8 en Gironde) permettaient autrefois de remonter jusqu'à Périgueux. Aujourd'hui, seules 18 écluses sont en état de fonctionnement. La navigation s'y pratique aujourd'hui en gabare à Saint Martial d'Artenset, ou encore en petits bateaux électriques avec deux sites de location (Montpon Menestérol et Neuvic sur Isle). La Fleur de l'Isle, bateau promenade, permet de naviguer sur la partie basse de l'Isle, de Saint Denis de Pile à Coutras. Des réflexions sont actuellement en cours sur son devenir. Au-delà de ses équipements accessibles au public, la navigation de plaisance par des particuliers s'effectue sur la partie maritime de l'Isle.

Sur la Dronne, deux bateaux de tourisme, avec visite commentée, naviguent à Brantome. La navigation sur barque à rames ou électrique sur le bief du moulin de la Maison de la Dronne à Montagrier est également possible.



**Besoins :** des hauteurs d'eau et des débits permettant la navigation, des écluses fonctionnelles.

**Impacts potentiels :** batillage, pollutions par hydrocarbures.

#### La chasse

La chasse au gibier d'eau est très pratiquée le long des rivières et des milieux humides. Elle se pratique dans la vallée de la Double et la basse vallée de l'Isle.

**Besoins :** des milieux humides riches et diversifiés.

**Impacts potentiels :** baisse des effectifs, impact sur la ressource en eau lors du remplissage des mares de tonne.

#### La baignade

27 sites ouverts à la baignade sont recensés d'après le ministère de la santé. La majeure partie est gérée par des collectivités. Cette activité se fait principalement en plan d'eau, mais également en rivière sur quelques sites tels qu'Aubeterre sur Dronne et Saint Aulaye sur la Dronne ainsi que Saint Seurin sur Isle (seule plage en rivière sur l'Isle).



L'activité de baignade est un réel atout touristique pour la partie limousine, qui concentre certaines activités de pleine nature autour de grands étangs : l'espace Hermeline à Buisnière galant, l'étang de la Roche à Meuzac, l'étang de la Lande à Nexon, etc. Au cœur de la Double, l'étang de la Jemaye est un site à forte valeur paysagère permettant la pratique de la baignade, de la randonnée ou encore de la pêche. Le lac des Dagueys, ancien site d'extraction de granu-

lats à Libourne, est valorisé en site d'agrément apprécié pour la pratique de la baignade lors de la période estivale, de la pêche et la pratique de sports nautiques de haut niveau tout au long de l'année.

**Besoins :** eau de qualité et en quantité suffisante.

**Impacts potentiels :** impacts liés aux étangs sur les milieux, sur fréquentation.

#### Le tourisme vert et la mise en valeur du cadre de vie

L'attrait du bassin réside principalement dans sa richesse culturelle et paysagère, façonnée par les vallées. Les rivières et étangs constituent des points d'attrait importants sur lesquels s'appuie l'offre touristique et locale.

##### L'hôtellerie de plein air :

76 campings pour 4820 emplacements permettent l'accueil des populations estivales. La majeure partie de ces emplacements se situent en Dordogne avec 3822 emplacements puis en Haute-Vienne avec 469 emplacements.

##### Les vélo-routes voies-vertes :

Anciennes voies de communication, les vallées constituent des lieux de promenades privilégiés, aussi bien pour la population locale que pour l'offre touristique. Portés par les collectivités (Conseils généraux de la Gironde et de la Dordogne, Communauté d'Agglomération de Périgueux, Pays de l'Isle en Périgord) plusieurs parcours de type « vélo-route voie verte » sont localisés sur le bassin.

La voie verte de Saint Pardoux la Rivière à Thiviers (17 km), permet de relier la vallée de la Dronne à la vallée de l'Isle. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Périgueux, la voie verte des berges de l'Isle permet de profiter du cadre de vie de la vallée tout en encourageant les itinérances douces. Aujourd'hui, 15 km de voie verte sont accessibles de Marsac à Trélissac. La CAP, porte actuellement un projet d'extension de Razac sur Isle à Escoire, ce qui permettra de circuler sur près de 30 km le long des rives de l'Isle. Initiée depuis 2004, par les Conseils généraux de la Dordogne et de la Gironde, le projet de la vallée de l'Isle, de Libourne à Razac sur Isle est toujours en cours. Dans le département de la Dordogne, les cinq communautés de communes de la vallée se sont regroupées pour porter les travaux sur un parcours de 86 km, jusqu'à la limite départementale avec la Gironde. Les travaux devraient être achevés en 2015.

En parallèle, d'anciennes voies ferrées ont été valorisées à l'aide de vélo-rails. Le parcours de Buisnière Galant couvre un linéaire de 6 km et le vélo-rail du Périgord, à Cognac sur Isle, dispose de 3 parcours allant de 11 à 20 km (Thiviers-Cognac sur Isle-St Germain des Prés).

### Les questions

1. Quels sont pour vous les usages prioritaires, les enjeux du bassin ?
2. Y a-t-il des conflits d'usages particuliers ?
3. Comment les usages de l'eau ont-ils évolué ?
4. La gestion et l'encadrement des usages est elle suffisante ?
5. Quelles évolutions souhaiteriez vous concernant les usages présents sur le bassin ?

Animateurs : Mélanie OZENNE [m.ozenne@eptb-dordogne.fr](mailto:m.ozenne@eptb-dordogne.fr) 05 57 25 10 98 / Frédéric EHRHARDT [f.ehrhardt@eptb-dordogne.fr](mailto:f.ehrhardt@eptb-dordogne.fr)

Secrétariat : Cindy GRANDJEAN [c.grandjean@eptb-dordogne.fr](mailto:c.grandjean@eptb-dordogne.fr) ; Site Web: <http://www.sage-isle-dronne.fr>

EPIDOR, Le Tournepique, 24 250 Castelnau la Chapelle, 05 53 29 17 65, [epidor@eptb-dordogne.fr](mailto:epidor@eptb-dordogne.fr) ; <http://www.eptb-dordogne.fr>